

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 octobre 2009

---

**OUVERTURE À LA CONCURRENCE DES JEUX D'ARGENT EN LIGNE - (n<sup>o</sup> 1860)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENTS**N<sup>os</sup> 1461 à 1469

présentés par  
Mme Fourneyron, M. Jean-Michel Clément et M. Bapt

-----  
**ARTICLE 58**

À la première phrase de l'alinéa 1, substituer au mot :

« adressé »,

le mot :

« présenté ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Afin d'éviter toute ambiguïté sur la nature de la présentation, il convient d'utiliser le mot « présenté » plutôt qu' « adressé ».

Le Ministre concerné devra présenter, au perchoir, devant le Parlement les premiers résultats de l'ouverture à la concurrence du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne.

Cette présentation sera suivie d'un débat entre le Ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique et les parlementaires.

---

Ces amendements identiques ont été déposés par 27 membres du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche :

Adt n<sup>o</sup> 1461 de Mme Fourneyron, MM. Jean-Michel Clément et Bapt  
Adt n<sup>o</sup> 1462 de MM. Gorce, Dussopt et Duron  
Adt n<sup>o</sup> 1463 de Mme Filippetti, MM. Roy et Le Roux  
Adt n<sup>o</sup> 1464 de Mme Delaunay, M. Nayrou et Mme Mazetier  
Adt n<sup>o</sup> 1465 de M. Gaubert, Mme Lemorton et M. Brottes  
Adt n<sup>o</sup> 1466 de MM. Juanico, Villaumé et Rogemont  
Adt n<sup>o</sup> 1467 de MM. Hutin, Blisko et Jean-Marie Le Guen  
Adt n<sup>o</sup> 1468 de MM. Pupponi, Le Bouillonnet et Likuvalu  
Adt n<sup>o</sup> 1469 de MM. Mallot, Ayrault et Mme Hoffman-Rispal